

## Quelle importance accordez-vous au développement durable?

Je **n'ai pas de** préférences spécifiques en matière de durabilité.  
Je reçois des conseils en ligne avec **l'approche de CBC,**  
**qui propose d'abord des produits responsables:**

Il existe une **politique d'exclusion:** certains produits et activités sont exclus de mes investissements.

Un **conseil consultatif externe** assiste KBC Asset Management dans sa méthodologie d'investissement responsable.

Le groupe KBC fait entendre ma **voix** lors **des réunions d'actionnaires.**

Le groupe KBC échange **avec les entreprises** sur la façon de s'améliorer.

Les investissements responsables de KBC Asset Management sont conformes **au label externe Towards Sustainability.**

J'**ai** des préférences spécifiques en matière de durabilité.  
Je reçois des conseils sur la base de l'approche CBC  
et j'y ajoute **mes propres priorités:**

Je choisis un pourcentage minimum **d'investissements durables** (selon SFDR).

Je choisis un pourcentage minimum **d'investissements durables sur le plan environnemental** (tels que définis par le règlement de l'UE sur la taxonomie).

Je choisis des thèmes **Principal Adverse Impacts (PAI)**. Par exemple, j'indique quels effets négatifs sur les facteurs de durabilité mes investissements doivent prendre en considération.



# Quelle importance accordez-vous au développement durable?

 Décider d'avancer.

## En savoir plus?

L'investissement responsable, une évidence pour vous aussi?  
Investissements responsables



L'Europe a pour ambition de rendre l'économie plus verte et plus durable. Grâce à vos investissements, vous pouvez y contribuer, en investissant dans des entreprises ou des pays qui prônent la durabilité. Cet objectif implique le respect de critères environnementaux, sociaux et de (bonne) gouvernance, également connus sous l'acronyme ESG.

Depuis de nombreuses années, KBC AM développe des investissements durables. Nous proposerons toujours en premier lieu des produits responsables.

Vous accordez de l'importance au développement durable? Vous avez envie d'enclencher la vitesse supérieure? Déterminez vous-même vos préférences spécifiques.

Vous trouverez ci-dessous quelques explications concernant l'approche de CBC ainsi que les préférences en matière de durabilité que vous pouvez spécifier.

**Je n'ai pas de préférences spécifiques:**  
je reçois des conseils correspondant à l'approche de CBC

Si vous n'indiquez aucune préférence spécifique en matière de durabilité, nous vous conseillerons conformément à la politique d'investissement responsable de KBC Asset Management.

Celle-ci présente, entre autres, les caractéristiques suivantes:

- Exclusion de tous les investissements liés aux activités et produits les plus nocifs, tels que le tabac, les armes controversées et le charbon.
- Pour les fonds qui investissent de manière responsable, KBC AM exclut également tous les combustibles fossiles, les armes conventionnelles, les jeux de hasard, la fourrure, etc.
- Le Responsible Investing Advisory Board, un comité consultatif externe composé de professeurs, assiste les analystes de KBC AM dans l'élaboration, le contrôle et l'optimisation de leur méthodologie d'investissement responsable.
- Votre voix compte lors des assemblées d'actionnaires.
- KBC AM entretient un dialogue constructif avec les entreprises sur la manière dont elles peuvent s'améliorer.
- KBC AM répond aux critères d'un label de qualité indépendant, le Towards Sustainability Label.

Dans la mesure du possible, nous vous proposerons toujours en priorité des investissements responsables, pour autant qu'ils vous correspondent. En effet, nous tenons aussi compte d'autres facteurs déterminants, à savoir vos connaissances et votre expérience, votre situation financière et votre horizon d'investissement.

**J'ai des préférences spécifiques:**  
je décide moi-même où je place la barre

En plus des normes déjà appliquées par KBC AM, vous pouvez préciser vos préférences en matière de durabilité ci-dessous. Nous en tiendrons compte lorsque nous vous proposerons des produits financiers. Nos conseils répondront à au moins une de vos préférences spécifiques en matière de durabilité.

-  **Le pourcentage minimum d'investissements durables conformément au règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers 'Sustainable Finance Disclosure Regulation' (SFDR):** il s'agit d'investissements dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental (E) ou social (S), toujours associé à la bonne gouvernance (G). Les exemples incluent les énergies renouvelables, l'inclusion sociale et les structures de bonne gouvernance.
-  **Le pourcentage minimum d'investissements durables sur le plan environnemental, conformément au règlement de l'UE sur la taxonomie.** Ce règlement expose les activités économiques durables sur le plan environnemental et contribuant à l'un des objectifs suivants: la protection des écosystèmes sains, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, la prévention et le contrôle de la pollution, la transition vers une économie circulaire, la prévention des déchets et le recyclage, l'utilisation durable et la protection des ressources hydrologiques et marines.
-  **Les principales incidences négatives (PAI) désignent les effets négatifs** que les décisions d'investissement peuvent avoir sur les facteurs de durabilité, tels que l'environnement, les questions sociales et le respect des droits de l'homme. En optant pour ces thèmes, vous indiquez quels impacts négatifs sur les facteurs de durabilité vos investissements doivent prendre en considération.